



Ecole & syndicat



flash 31

Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>

N° 2

21 septembre 2012

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC

SNUipp-FSU
Haute-Garonne

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 20/09/2012

EDITO

C'est l'heure de la Concertation pour l'école... C'est l'heure où les enseignants doivent avoir la parole pour dire et porter nos revendications pour l'école de la réussite de tous. C'est pour cela que nous vous proposons de remplir le questionnaire sur l'avenir de l'école (p 7), c'est pour cela que nous vous appelons à reprendre la main sur l'aide personnalisée (p 4), c'est pour cela que nous demandons une dotation supplémentaire pour assurer la rentrée (p 3).

Le temps de la Concertation, nous le faisons nôtre et appelons les équipes à venir massivement aux réunions d'informations syndicales que nous organisons au mois d'octobre pour que le SNUipp se fasse le porte-parole des revendications de la profession. Un journal spécial sur les Réunions d'Informations Syndicales vous parviendra très prochainement. D'ores et déjà, notez sur vos agendas : les mercredis 10, 17 et 24 octobre, Réunions d'Informations Syndicales organisées par le SNUipp FSU.

Tous ensemble, emparons nous de l'avenir de l'école !

La vraie morale laïque aujourd'hui c'est que les créations de postes soient pour l'école publique

Voilà que les suppressions de postes dans l'Education Nationale sont terminées. C'est une bonne nouvelle pour le Service Public d'éducation, même si nous n'acceptons pas que cela puisse se faire aux dépens des autres Services Publics. Le gouvernement parle de 60 000 postes, c'est tout de même 20000 postes de moins que les 80 000 supprimés.

Les premières annonces concernant les postes mis au concours en 2013 nous inquiètent profondément.

En effet, alors même que le Service Public Laïque d'éducation a subi 97 % des suppressions de postes par les gouvernements Sarkozy ces 5 dernières années, l'enseignement privé n'a rendu que 2500 postes en 5 ans. Le gouvernement annonce aujourd'hui que 2100 postes sur les 22100 seraient mis au concours dès 2013 dans l'enseignement privé, soit la quasi totalité des postes supprimés.

La seule morale laïque qui vaille en terme de création d'emploi, c'est que les 60 000 soient réservés à l'enseignement public. Surtout quand Eric Delabarre, secrétaire national de l'enseignement catholique a déclaré en janvier 2012 dans la Croix : « Aborder la question de l'école par le biais des moyens ne me semble pas pertinent. La situation budgétaire est telle qu'il me semble impossible de rétablir ces 60 000 postes. Je pense même qu'on peut probablement continuer à en supprimer sans que la qualité de l'offre de formation s'en ressente. ... ».

Surtout quand la situation de l'école publique est aussi alarmante et la réalité des écoles aussi dégradée.

Le SNUipp exige que les créations d'emplois soient réservées à l'enseignement public.

Syndiquez vous au SNUipp



C'est décidé, je me syndique !

renforcez le syndicalisme unitaire combatif et majoritaire

SOMMAIRE

Page 2 et 3 : Carte scolaire de la CAPD
un mauvais bilan pour la Haute Garonne
Page 4 et 5 : Education : il faut que ça change
Page 6 : Compte Rendu de la CAPD
Page 7 : Avenir de l'école : prenez la parole
Page 8 : Face à la crise
Page 9 et 10 : Bulletin d'adhésion

SNUipp-FSU 31 -52 rue Jacques Babinet - 31100 TOULOUSE - Tél : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 - Email : snu31@snuipp.fr
Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31

Dir de Pub: L. CADRELLS
CPRP: P. 0914 070 80
ISSN: 1294 025
Imprimé par nos soins -
Prix : 0,40 € B1-mensuel

Carte Scolaire : Un bilan insatisfaisant

Les mesures à l'issue du CTS et du CDEN de septembre :

HG 1, Toulouse les 2 rives : Élémentaire Sylvain Dauriac : *ouverture*

HG 2, Toulouse Sud : Rien

HG 3, Toulouse Rive Gauche :

Élémentaire Château d'Ancely : *ouverture* ;
Maternelle L Bourliaguet : *levée de blocage* ;
Maternelle Tibaous : *ouverture* ; Élémentaire Tibaous : *ouverture* ; Élémentaire Léonce Bourliaguet : *ouverture*

HG 4, Toulouse Pont Neuf : Maternelle Clément Falcucci : *ouverture* ; Élémentaire Falguière : *fermeture* ; Maternelle Toec : *ouverture* ; Élémentaire Gais Pinsons. : *Refus d'ouverture*

HG 5, Toulouse Nord : Maternelle Jean Monnet : *ouverture* ; Élémentaire Lalande : *ouverture* ; Élémentaire Ponts-Jumeaux : *ouverture*

HG 6, Castelginest : Élémentaire Cépet : *fermeture* ; Maternelle Gratentour. : *Refus d'ouverture*

HG 7 Rouffiac : Élémentaire Quint Fonsegrive : *Refus de réouverture* ; Élémentaire Saint Jean Centre : *levée de blocage*

HG 8, Lanta : Maternelle l'Estanque Bessières : *levée de blocage*

HG 9, Villefranche : Avignonet Lauragais : *rien* ; Élémentaire Baziège : *ouverture* ; Élémentaire Jules Ferry Villefranche : *rien*

HG10, Castanet : Élémentaire Escalquens : *Refus d'ouverture* ; Élémentaire St Orens le Corail : *ouverture* ; Maternelle Ramonville Jaurès : *ouverture* ; Élémentaire Ramonville Jaurès : *ouverture* ; Élémentaire Ramonville St Exupéry : *fermeture* ; Élémentaire Castanet D. Cazelle : *ouverture*

HG11, Muret : Maternelle Lavernose Lacasse : *fermeture* ; Élémentaire Lavernose Lacasse : *levée de blocage*

HG12, Rieux : Élémentaire Carbonne Henri Chanfreau : *refus de réouverture* ; Maternelle Rieux : *ouverture* ; Élémentaire St Elix le Château : Annulation de la fermeture

HG13 Saint Gaudens : rien

HG14 Portet sur Garonne : Rien

HG15 Fonsorbes : Élémentaire Condorcet, La Salvetat : *Annulation de fermeture*

HG16 Tournefeuille : Élémentaire Daudet, Plaisance : *levée de blocage* ; Élémentaire Petit Train, Tournefeuille : *levée de blocage*

HG17, Colomiers : Rien

HG18, Blagnac : Rien

HG19, Toulouse Formation :

Élémentaire Ricardie : *fermeture* ; Élémentaire Saint Agne : *ouverture*

HG20 et 21, ASH : Rien

HG23, Grenade : Rien

HG24, Education Prioritaire : Rien

Carte scolaire :

La dernière rentrée Chatel ne pouvait pas être réussie. C'est le sens de notre déclaration liminaire (voir ci-dessous).

Au final, plus de Rased, 5 postes de brigades fermés pour l'année et plusieurs écoles sans ouverture alors que les seuils sont franchis. Une année difficile pour les élèves et les enseignants.

Pour parer au plus pressé le SNUipp avec les autres organisations syndicales siégeant en CDEN et la FCPE écrit au ministre (cf. page 3).

Extrait de la déclaration liminaire au CDEN :

Monsieur le Directeur Académique,
Cette année, comme les années passées, vous considérez que c'est une bonne rentrée ou selon la langue de bois rectorale « une rentrée techniquement réussie ». En d'autres termes, pour vous, la dernière rentrée déterminée par la politique menée par monsieur Châtel est une bonne rentrée ! Chacun appréciera cette opinion.

[...] Tout le monde comprendra que contrairement à ce que vous affirmez dans la presse, il s'agit, pour nous, de la plus mauvaise rentrée depuis de très nombreuses années. En effet les effets cumulatifs des suppressions de postes de ces dernières années conduit le département de la Haute-Garonne à avoir un taux d'encadrement qui renvoie près de 20 ans en arrière. Ce ne sont, hélas, pas les 13 postes ajoutés en urgence à la rentrée qui pourront compenser les suppressions massives d'emplois de ces dernières années.

[...] Les effets de seuils départementaux (plus de 32 élèves de moyenne en maternelle et plus de 27 élèves de moyenne en élémentaire) vont conduire beaucoup d'écoles – en particulier en maternelle – à avoir des classes surchargées sans pour autant pouvoir espérer une ouverture, qui plus est, sans RASED. [...]

La communication ne fait pas une politique de service public de réponse aux besoins des élèves, des familles, des enseignants et des écoles.

Il faut d'urgence une dotation supplémentaire pour la Haute Garonne pour pouvoir assurer la rentrée.

nt pour les écoles de Haute-Garonne

Urgence pour la Haute-Garonne : les syndicats du CDEN et la FCPE écrivent au ministre

Toulouse le 18 septembre 2012



FCPE 31, SNUipp FSU 31, Se UNSA 31, Sgen CFDT 31

A Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale

Monsieur le Ministre,

La carte scolaire du primaire discutée lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) de Haute Garonne, qui s'est tenu le 10 septembre, a été rejetée à l'unanimité des représentants des syndicats du personnel de l'Éducation Nationale et des parents de la FCPE.

Nous sommes conscients que nous sommes encore sur une rentrée "Chatel", et que nous subissons les choix politiques et budgétaires de l'ancienne majorité, mais nous n'avons pas le sentiment que les nouvelles orientations que vous avez données soient relayées en Haute Garonne.

Ce vote et cette lettre visent à vous alerter sur la situation extrême dans laquelle se trouvent les écoles de notre département.

Face à la croissance importante des effectifs chaque année dans les écoles de Haute-Garonne (entre 1 500 et 2 000 enfants supplémentaires), et la fermeture continue des classes depuis 5 ans, les 62 ouvertures de classes décidées par le Directeur Académique pour la rentrée 2012 sont très largement insuffisantes et cachent une situation fortement dégradée.

- Ces ouvertures de classe ont été effectuées en supprimant les RASED et en mettant les enseignants spécialisés de ces réseaux devant les classes. Il ne reste donc plus en Haute Garonne de moyens pour venir en aide aux élèves en difficultés.

- Le Recteur et le Directeur Académique ont également décidé de récupérer des postes dans les brigades de remplaçants, fragilisant ainsi le bon déroulement de l'année scolaire (les effectifs élevés dans les classes rendent encore plus importants un service de remplacement efficace et réactif).

- Et enfin, malgré ces ouvertures de classe réalisées au détriment des autres missions tout aussi essentielles du système éducatif (aide aux élèves en difficultés, continuité du service public d'éducation), les effectifs dans les classes de primaire de la Haute-Garonne n'ont jamais été aussi élevés avec des marges de manœuvre nulles pour les élèves qui vont arriver en cours d'année : scolarisation des enfants qui vont avoir 3 ans en janvier, accueil des enfants dont les parents déménagent en cours d'année. En effet, il est courant que la moyenne des élèves dans les écoles d'une commune soit voisine des seuils (très élevés) en vigueur sur le département : 32 en maternelle et 27 en élémentaire.

Les besoins a minima (et dans le contexte actuel) que nous avons défendus au cours du CDEN s'élèvent à 10 classes une dizaine de postes supplémentaires, aussi bien dans l'agglomération toulousaine que dans le rural.

Ces classes supplémentaires ne vont pas résoudre tous les problèmes de cette rentrée de primaire en Haute-Garonne mais seraient un signe fort de la prise en compte des spécificités de notre département (un pôle urbain très fort et un pôle rural qui rendent caduques les indicateurs basés sur les moyennes sur le département) et de la réalité de la déclinaison départementale des nouvelles orientations que vous avez prises et qui semblent tarder à exister en Haute-Garonne.

Nous vous remercions de prendre en compte notre demande et nous vous prions de croire, Monsieur Le Ministre, à l'assurance de nos sincères salutations.

Hélène Rouch
Présidente
FCPE 31

Laurent Cadreils
Secrétaire Départemental
SNUipp FSU 31

Jean Christophe Nef
Secrétaire Départemental
Se UNSA 31

Claude Alliot
Secrétaire Départemental
Sgen CFDT 31

Aide personnalisée : reprendre la main sur le dispositif

L'enquête menée l'an dernier par le SNUipp-FSU auprès de 18 625 enseignants dresse un constat sévère de l'aide personnalisée. Huit enseignants sur dix, en effet, ne sont pas ou sont peu satisfaits de l'efficacité de ce dispositif. Les résultats de cette enquête font écho à l'analyse faite par le SNUipp-FSU : substitution à l'action des RASED, allongement de la journée...

Cette année est particulière dans la mesure où c'est une année de transition avant la mise en place annoncée d'un nouveau projet pour l'école.

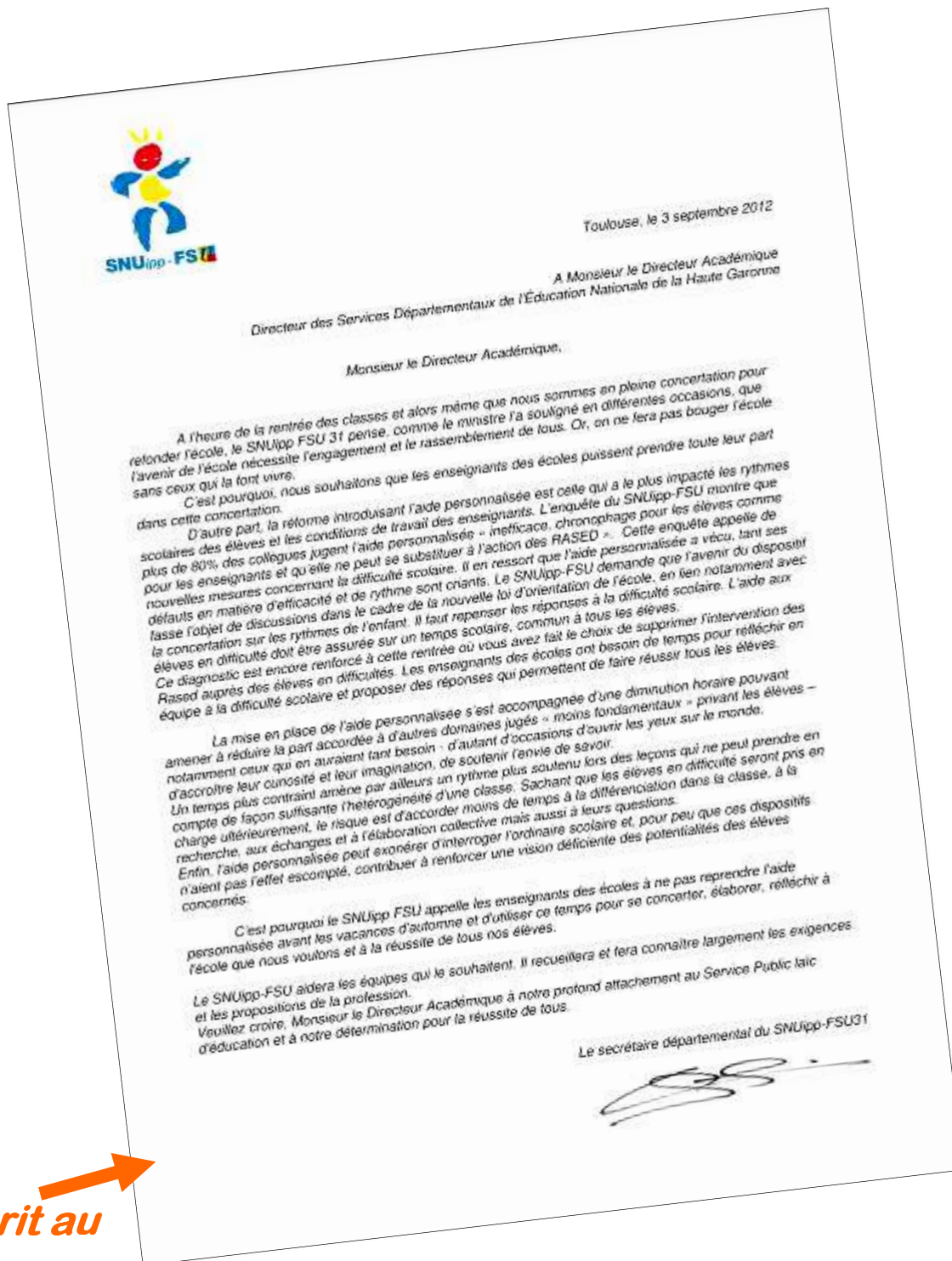
Dès maintenant, le SNUipp-FSU réitère auprès du Ministre sa demande de repenser l'ensemble des dispositifs d'aide qui doivent être intégrés au temps scolaire commun à tous les élèves notamment avec plus de maîtres que de classes.

Pour le SNUipp-FSU, les enseignants, par leur expertise professionnelle, sont les mieux placés pour utiliser ce temps au service de la réussite de tous les élèves. Il faut leur faire confiance.

C'est pourquoi, le SNUipp-FSU invite les enseignants à reprendre la main sur ce dispositif. Le SNUipp-FSU appelle les équipes à utiliser ce temps de la manière qui sera jugée la plus à même de répondre aux besoins des écoles, que ce soit devant élèves ou non : temps de concertation, rencontres avec les parents, formations des enseignants, prises en charge de tous les élèves, ou de quelques uns, dispositifs innovants...

Le SNUipp-FSU interpellera le ministre pour qu'aucune pression ne soit exercée dans les départements et accompagnera et soutiendra les collègues, mutualisera les pratiques et dispositions choisies par les équipes.

Le SNUipp écrit au Dasen



it que ça change !

LPC : Le ministère répond au SNUipp

Au cours d'un entretien au Ministère le 7 septembre, une réponse a été donnée au courrier du SNUipp au sujet du LPC, « *jugé inutilement complexe* » par le ministre lui-même dans sa lettre adressée aux enseignants.

Le Ministre a demandé « *à titre transitoire pour cette année, la préparation d'un livret de connaissances et de compétences largement simplifié, qui ne soit pas un casse-tête stérile pour les enseignants* ». La version actuelle avec les 46 items en CE1 et les 110 en CM2 est donc laissée de côté.

A noter aussi que le Ministre ne parle plus de LPC mais d'un « *livret de connaissances et de compétences* ». Selon le Ministère, ce nouveau livret transitoire sera extrêmement allégé pour le primaire et concrètement modifié.

A l'évidence, le SNUipp-FSU a fait bouger les lignes et les cases ! Pour autant, cette réponse ne permet encore pas de régler définitivement le problème des évaluations en général et la confusion qu'il pourrait y avoir avec les systèmes élaborés par les équipes enseignantes.

Nous regarderons avec beaucoup d'attention ce projet transitoire en attendant la remise à plat des dispositifs d'évaluation à l'issue des concertations.

Postes au concours 2013

- ▶ postes au concours 2008 : 10 000
- ▶ postes au concours 2009 : 7 000
- ▶ postes au concours 2010 : 7 165
- ▶ postes au concours 2011 : 3 154
- ▶ postes au concours 2012 : 5 000 + 1 000
- ▶ **Postes au concours 2013 : 8 600,**
305 postes pour l'académie de Toulouse

Déclaration du SNUipp FSU lors de la Concertation départementale pour l'avenir de l'école

Nous tenons à marquer ici notre désapprobation quant à la présence d'un représentant du diocèse lors de ce débat. Nous en profitons au passage pour alerter les acteurs politiques et institutionnels sur le fait que le service public a subi 97 % des suppressions de postes décidées par le gouvernement précédent. Le secteur privé, confessionnel ou non, a perdu 2500 postes. Il semble qu'il va en retrouver 2100 dès la rentrée 2013, soit plus de 80 %. Pour le service public, cette proportion représenterait 64 000 postes !

[...] Cette question est liée à celle de la structuration territoriale des services éducatifs. Une étude récente publiée par l'association belge « Appel pour une école démocratique » montre de façon très claire la corrélation entre l'existence d'un secteur privé sur l'indice de détermination sociale. En d'autres termes, plus un secteur privé est développé dans un système scolaire européen, plus l'origine sociale détermine la réussite scolaire.

Même constat pour les systèmes éducatifs qui ne s'adossent pas à une carte scolaire et font la promotion de la liberté de choix. Ici aussi, l'origine sociale détermine plus fortement qu'ailleurs la réussite scolaire. [...]

L'école rurale est aussi un atout en terme de lien social. Elle est souvent le dernier service public de la commune. C'est une fonction importante de la vie de la commune et de son développement. Les parents et les maires se mobilisent pour développer leur école alors que les fermetures se font sur des ratios qui ne prennent pas en compte l'aménagement du territoire. [...]

Le SNUipp FSU est donc attaché à une politique scolaire qui tourne le dos au libéralisme et au jeu libre et non faussé de l'offre et de la demande en matière scolaire. Il défend un service de proximité, jusque dans les zones de montagnes ou les zones rurales.

La taille des écoles est pour nous une question importante. Des maternelles à près de 300 élèves, des élémentaires à 400, cela n'est pas favorable à la construction d'un rapport serein et apaisé à l'école pour de très jeunes enfants. Cela n'est pas non plus favorable au travail en équipes des adultes, à la collégialité et finalement à une certaine cohérence éducative. Ce type d'école existe dans le département. Il faut en limiter le nombre au maximum. [...]

Le SNUipp FSU rappelle son attachement au fonctionnement collégial des écoles sanctionné par la souveraineté du conseil des maîtres. Nous sommes opposés à un changement de statut des directeurs. [...] **Il continue de défendre ses propositions en faveur des directeurs et directrices d'école, et en tout premier lieu l'exigence de temps supplémentaire de décharge quelle que soit la taille de l'école (1 jour de décharge pour 1 à 4 classes, ½ décharge pour 5 à 9, décharge complète pour 10 et plus).**

Une école ne se construit pas en une année. Il y a un besoin d'anticipation concernant le bâti dans un département attractif où la population augmente, en particulier sur Toulouse et sur les 2ème et 3ème couronnes. Il semble que ce besoin ne soit pas partout suffisamment mesuré. Nous attirons l'attention de cette assemblée sur la nécessité de construction et de rénovation des écoles publiques. Enfin, l'école doit réfléchir au développement de la mixité sociale. Dans un espace public de plus en plus ségrégué comme le montre l'ouvrage d'Eric Morin « Le ghetto français » il nous faut réfléchir à cette question à la fois d'un point de vue géographique, par l'implantation de nos écoles, mais aussi par l'introduction de critères de mixité sociale. C'est une question morale et laïque et une nécessité pour lutter contre la fracture scolaire. Merci de votre attention.

CAPD du 14 septembre : le SNUipp FSU rend compte

1. Quelle est la situation des surnombres sur le département ?

A ce jour il reste 39 surnombres sur la Haute Garonne.

2. Avez-vous envisagé de dégager un temps institutionnel permettant aux enseignants de s'emparer du grand débat sur l'école initié par le ministère ?

*Le DASEN a renvoyé à la note du ministère qui ne prévoit pas comme modalité que des contributions par le biais du site. **Pour le SNUipp FSU, c'est insuffisant.***

3. Pouvez-vous clarifier les modalités d'utilisation de l'application Ulysse par le biais d'une note d'information pour les nouveaux personnels des RASED de circonscription : ordres de missions et remboursement des frais de déplacements, pour les circonscriptions toulousaines et hors-Toulouse ?

L'administration départementale va demander à la DFCG5 de rédiger une note pour clarifier les modalités de remboursement des frais de déplacement. Avertissez la section si rien ne vient...

4. Quelle procédure est prévue concernant les dommages matériels lorsqu'un personnel itinérant (ZIL, Brigades, Rased etc.) subit un accident ? L'administration prévoit-elle une prise en charge ?

Sur les prises en charge, il y a une couverture prévue par une convention nationale. Il faut prouver la liaison avec le service. Il faudra faire établir la réalité de ce lien par l'IEN et le DASEN. Les services veilleront avec bienveillance à l'application de la convention avec la MAIF.

5. La circulaire de rentrée du recteur indique que les enseignants habilités en langue seront tenus d'effectuer l'enseignement des langues dans leurs classes et dans une autre classe, sauf situation exceptionnelle. Avez-vous mesuré l'impact de cette décision sur l'enseignement des langues en Haute Garonne ?

Une enquête langue va être lancée dans la semaine du 17 au 23 septembre 2012. Il y aura des formations à public désigné dans les écoles qui ne sont pas en mesure d'assurer l'enseignement des langues. Les formations seront systématiquement sanctionnées d'une habilitation.

Le SNUipp FSU a demandé qu'il n'y ait pas de pression sur les collègues habilités et que les collègues sur postes fléchés ne dépassent leur obligation qu'au volontariat.

6. La CAPD sur les promotions peut-elle se tenir avant la fin de l'année civile pour faciliter les décisions de demandes de départ à la retraite et ne pas pénaliser financièrement les collègues ?

L'administration prévoit la CAPD des promotions hors classe (80 sur 4000 promouvables !) le 25 octobre et maintient la CAPD promotions début février 2013.

Le SNUipp FSU a rappelé que plus les CAPD étaient tardives, plus les collègues étaient pénalisés financièrement. Par ailleurs, cela pose pas mal de problèmes pour les collègues qui souhaitent partir à la retraite. Nous avons demandé que la DIPIC accepte les annulations après la CAPD.

7. Combien reste-t-il d'EVS sur des missions d'aide à la direction et combien ont eu leurs contrats renouvelés ?

Une seule !

8. De nombreux contrats d'AVS arriveront à terme le 30 novem-

bre 2012. L'administration va-t-elle demander leur renouvellement et a-t-elle veillé au respect des conditions d'éligibilité en particulier en matière de formation ?

Les AVS en CAE-CUI ont été renouvelés ou le seront. D'après l'administration, les 60 heures de formation et l'ouverture de formation FOAD (Formation à distance) rendent éligibles au renouvellement du contrat. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à fin octobre. Nous appelons les collègues dans cette situation à être vigilants pour ne pas subir un refus de renouvellement de la part de Pôle Emploi.

9. Peut-on avoir la répartition de la part modulable de la prime ECLAIR par montants ?

Nous n'avons pas eu cette répartition. Nous avons seulement appris que le montant moyen de cette part modulable a été de 551 € et que 61 % des collègues ont touché entre 300 et 600 €. Nous avons demandé un tableau plus détaillé par tranches et le nombre de collègues concernés. La demande a été acceptée par le DASEN.

Le SNUipp FSU rappelle son hostilité au dispositif ECLAIR. Si une prime est versée, sa répartition doit être égale entre tous les collègues et ne pas créer de malaise et de division dans les équipes.

10. Allez-vous informer les équipes travaillant en ECLAIR de la possibilité d'avoir une journée banalisée en septembre pour travailler sur la rédaction des fiches action ?

Les journées figurent dans le Plan de Formation.

Le SNUipp FSU rappelle que cela est dû à l'action collective des collègues l'année dernière.

le point sur les ineats

Le SNUipp a rappelé la situation de souffrance de bon nombre de personnels attendant depuis plusieurs années à pouvoir entrer en Haute Garonne. Le résultat des permutations informatisées de l'année dernière était de ce point de vue extrêmement mauvais. Moins de 25% de satisfaction nationalement et seulement **63 candidats entrants pour 1283 demandes d'entrée au niveau du département.** Les réductions massives de postes ont eu un impact très fort.

C'est pourquoi nous avons demandé au Recteur et au DASEN que les Ineats puissent répondre aux besoins des personnels.

Au final, en tout et pour tout, 10 demandes d'ineats acceptés par le département pour 261 demandes

L'administration a retenu les critères suivants (qui ne peuvent être satisfaisants) :

1. **Conjoints** des personnels de l'Éducation Nationale soumis à mobilité
 2. **Cas médicaux et sociaux** relevés par les départements d'origine
 3. **Ancienneté de la demande** : 5ème et 6ème demandes et 2 quatrièmes demandes au vu de la charge de famille.
- Nous réinterviendrons pour que les personnels puissent enfin muter et cesser d'être dans des situations personnelles très douloureuses. Les permutations informatisées de l'an prochain doivent changer.**

Extrait de la déclaration du SNUipp FSU à la CAPD

Face à la crise, le gouvernement précédent s'est inscrit dans les politiques d'austérité européennes et a laissé le pays dans une situation économique, financière et sociale désastreuse. [...] Il faut maintenant changer de cap et engager une politique au service de la justice sociale et du progrès pour tous : la politique économique et sociale, ainsi que la politique fiscale doivent faire l'objet d'un profond changement.

Les personnels de la Fonction publique ont subi nombre de réformes et mesures remettant en cause le sens de leurs missions et dégradant leurs conditions de travail : RGPP, réforme des retraites... Ils attendent une rupture.

Dans le cadre de cette concertation, la FSU a notamment demandé des mesures concrètes en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, de perspectives de carrière, de résorption de la précarité, de formation, de santé...

Elle estime qu'il faut en finir également avec le gel des traitements et l'individualisation des rémunérations. Le gouvernement doit ouvrir la négociation sur la valeur du point d'indice et la reconstruction des grilles. Elle demande que soit supprimée la journée de carence. [...]

Après cinq années de coups durs et de réformes autoritaires pour l'école, un changement de cap est affiché. [...] Dans ce contexte, les créations d'emplois doivent cibler l'enseignement public.

Dès maintenant, les enseignants ont besoin de retrouver des

conditions de travail apaisées et sereines au service de la réussite des élèves. Des premières lignes ont bougé : la suppression du décret sur l'évaluation des enseignants, mais aussi le LPC qui connaîtra une version allégée cette année, à mettre à l'actif des interpellations et des actions menées et proposées par le SNUipp. Il sera très attentif à la forme et au contenu de ce livret provisoire. Il portera son appréciation quand il en aura connaissance. Le SNUipp-FSU demandera au ministère de mettre en œuvre une gestion de l'école basée sur la confiance. Cela passe par une rupture avec les demandes incessantes de tableaux de bords, indicateurs, et autres paperasseries inutiles et chronophages, tout comme la fin des pressions permanentes exercées sur les équipes.

Depuis le mois de juillet et jusqu'à fin septembre, le gouvernement a lancé une grande concertation pour refonder l'école. Depuis le début, le SNUipp-FSU s'est engagé dans cette concertation. [...] Dans les premiers jours d'octobre un rapport, issu de la concertation, sera rendu public. Il est destiné à nourrir le projet de la nouvelle loi d'orientation et de programmation qui sera présentée au parlement en novembre et votée en début d'année prochaine. A ce jour, les enseignants restent les grands absents de cette concertation. Le SNUipp-FSU, qui souhaite que la transformation de l'école réussisse, exige que les enseignants des écoles soient pleinement associés aux débats sur l'avenir de l'école. [...]

Avenir de l'école : prenez la parole !

Le SNUipp lance une grande consultation auprès des enseignants des écoles au travers d'un questionnaire distribué partout en France. Il entend ainsi se faire leur porte-parole au moment où s'ouvrira le débat parlementaire sur la loi de refondation de l'École.

Les enseignants des écoles sont invités, de septembre à octobre, à remplir un questionnaire distribué à 250 000 exemplaires par le SNUipp-FSU. Il s'agit pour le syndicat, de recueillir l'opinion des enseignants, de leur redonner la parole, une parole aujourd'hui bien absente du débat public sur l'avenir de l'école et de leur métier.

Comment percevez-vous vos missions ? Comment décliner la priorité au primaire pour que la réussite des élèves n'en reste pas à une formule vide de réalité ? Comment vivez-vous votre métier aujourd'hui ? Et les rythmes... Comment appréciez-vous ce dossier qui met en jeu autant de paramètres professionnels et personnels ? Vingt-six questions organisées autour de six grandes thématiques composent cette enquête, dont les résultats seront traités, anonymement, par un institut indépendant : *Harris-interactive*. Ils seront rendus publics en novembre, au moment où s'ouvrira le débat parlementaire sur la loi d'orientation, et où débiteront les négociations pour sa mise en œuvre.

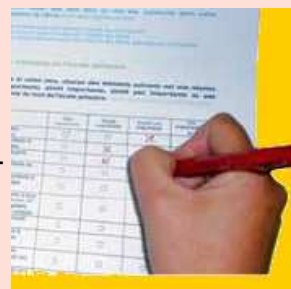
Un avis qui devra compter

Il faudra écouter les enseignants. Le syndicat entend dans les discussions qui vont s'ouvrir, se faire le porte-voix de leurs préoccupations professionnelles, fortement engagés qu'ils sont pour la réussite de leurs élèves.

Questionnaire à télécharger sur notre site ou disponible à la section départementale.

Nous pouvons vous l'envoyer, vous l'apporter, vous pouvez venir en chercher

05 61 43 60 62 ou snu31@snuipp.fr



Face à la crise, pas de politiques d'austérité !

Face à la crise, le gouvernement précédent s'est inscrit dans les politiques d'austérité européennes et a laissé le pays dans une situation économique, financière et sociale désastreuse.

Aujourd'hui en France, il y a plus de 9 millions de pauvres et près d'un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. La situation de l'emploi - et en particulier de l'emploi des jeunes - est particulièrement préoccupante. Avec la nouvelle hausse record du chômage de 1,4 % en juillet, la barre des 5 millions de chômeurs (toutes catégories confondues) est franchie. On assiste à la multiplication des plans de licenciements dans l'industrie, après qu'une bonne part d'entre eux a été gelée pour cause d'opportunité politique dans l'attente des élections.

Alors que ces politiques ont largement contribué à ce que l'Europe replonge en récession, les pressions sont particulièrement fortes pour imposer plus d'austérité, réduire encore le rôle de l'Etat et bafouer la souveraineté des peuples. Le SNUipp et la FSU s'opposent au Traité européen qui généralise les politiques d'austérité et vise à les constitutionnaliser, avec à la clef le démantèlement du modèle social, des services publics et des protections sociales. Ils décident de poursuivre et



La FSU en campagne contre le Traité européen de stabilité

La FSU réaffirme son opposition à la ratification du nouveau traité européen. Le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance ne ferait que pérenniser la crise en ôtant aux États nationaux toute capacité d'en sortir. Ce serait persister dans les cures d'austérité et le démantèlement des acquis sociaux, des services publics et des protections sociales qui existent dans les États européens. Il pèserait négativement sur les programmations budgétaires pluriannuelles.

A l'opposé, **l'Europe a besoin d'une nouvelle politique monétaire, économique et sociale créatrice d'emplois de qualité dans le cadre d'un éco-développement et favorisant le pouvoir d'achat.** Une Europe fondée sur les solidarités et la justice sociale. L'alternative au traité repose notamment sur la redistribution des richesses, une réforme fiscale d'ampleur, le contrôle de la finance et le combat contre la spéculation. C'est la seule voie permettant de maîtriser la dette tout en répondant aux besoins sociaux et environnementaux.

La FSU engage une campagne d'opinion pour informer sur les conséquences de ce traité notamment sur les services publics, l'emploi public, les salaires, l'accroissement de la précarité et le poids sur la jeunesse afin de faire débattre les personnels et porter des alternatives.

Elle participe également à la campagne initiée par le Collectif audit citoyen dans laquelle la FSU 31 s'investit pleinement en étant une des forces motrices du collectif départemental dont elle fut à l'initiative. Parallèlement, la FSU décide de prendre contact avec les organisations syndicales qui rejettent la ratification du TSCG pour débattre des nécessaires actions communes.

Le CDFD de la FSU 31 appelle à la réussite de la manifestation nationale du 30 septembre prochain à Paris contre la ratification du TSCG qui n'est qu'une première étape de la mobilisation contre le traité. Il souhaite que cet appel à la mobilisation et à la participation à cette manifestation se généralise au plan national et que la FSU contribue à l'élargissement de cet appel aux organisations syndicales de transformation sociale et de jeunesse.

renforcer la campagne d'opinion pour informer sur les conséquences de ce traité notamment sur les services publics, l'emploi public et les salaires, faire débattre les personnels et porter d'autres alternatives (matériel d'information, débats...).

Le SNUipp avec la FSU participe également à la campagne initiée par le Collectif audit citoyen. Par ailleurs, des contacts sont pris avec les organisations syndicales qui rejettent le traité pour envisager des expressions et des initiatives communes.

Compte tenu de la possible ratification du traité par le Parlement début octobre, une initiative nationale de grande ampleur a été mise en débat fin août au sein du Collectif audit citoyen.

Le gouvernement doit, sans attendre, sortir de la logique de réduction des dépenses publiques qui réduisent les revenus, la consommation, la production et par conséquent les recettes fiscales. Ces orientations sont socialement insupportables et économiquement absurdes.

Il faut maintenant changer de cap et engager une politique au service de la justice sociale et du progrès pour tous : la politique économique et sociale, ainsi que la politique fiscale doivent faire l'objet d'un profond changement. Pour le SNUipp, de premières mesures fiscales viennent d'être prises. Il faut maintenant s'attacher à construire une réforme fiscale d'ampleur.